

COMPTE-RENDU DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2016 DE L'AFEA

à 10 h

Maison Archéologie et Ethnologie - René Ginouvès,
salle 21 G, Nanterre

Présents : Catherine Baroin, Georgeta Stoica, Jean-Baptiste Duez, Jonathan Benabou et Martin Mourre

Par skype : Magali de Ruyter, Delphine Burguet

Par téléphone : Alice Aterianus et Chloé Rozati (quelques minutes)

Pouvoirs : Alice Aterianus (pouvoir à Martin Mourre)

Anne-Laure Briand (pouvoir à Jean-Baptiste Duez)

Chloé Rozati (pouvoir à Georgeta Stoica)

Gaëlle Lacaze (pouvoir à Catherine Baroin)

1) Démissions

Résolution 1 : le CA de l'AFEA prend acte de la démission de :

Anne Sourdril : présidente (démission du bureau et du CA)

Marlène Belly : vice présidente (démission du bureau et du CA)

Gaëlle Lacaze : secrétaire (démission du bureau et du CA)

2) Election d'un nouveau bureau provisoire

Résolution 2 :

Le nouveau bureau élu PAR INTERIM (jusqu'à la prochaine AG) est le suivant :

Président : Jean-Baptiste Duez (collège A)

Vice-président : poste non pourvu

Secrétaire général : Alice Aterianus-Owanga (collège A)

Vice-secrétaire : Anne-Laure Briand (collège A)

Trésorier : Catherine Baroin (collège B)

Vice-trésorier : poste non pourvu

3) Election d'un second responsable suppléant des sites web

Résolution 3 :

Suite à la demande de l'élection d'un suppléant responsable des sites web, Jonathan a rappelé que l'accès au site de l'AFEA est possible pour chacun par le biais de l'identifiant commun, les codes figurant sur la dropbox. Il a également été acté que l'ensemble des membres du CA pouvaient et devaient avoir des codes pour accéder au site. C'était déjà le cas avant mais tout le monde n'avait pas fait la demande. Dans l'optique d'une prise en charge

collective de cette problématique, les membres du CA sont invités à faire cette démarche auprès de Jonathan.

4) Autonomisation de *Lectures anthropologiques*

Lectures anthropologiques ayant exprimé, par un mail de Françoise Lafaye, le désir de rester dans l'AFEA, la discussion sur son autonomisation n'a pas lieu d'être.

5) Point sur la question financière

Résolution 5 :

Le CA de l'AFEA approuve le rapport de J.-B. Duez, qui figure sur la dropbox.

6) Maintien (ou non) des autres activités de l'AFEA

Résolution 6 :

Compte tenu des compétences et des disponibilités de chacun, les activités de l'AFEA qui pourront être maintenues sont les suivantes :

- mise en ligne des actes du colloque de Toulouse, responsables : Jean-Baptiste et Magali, salariés pour un mois à cette occasion (travail de correction des articles en binôme, chaque article bénéficiant d'une double relecture. Mise en page, insertion du logo de l'AFEA. Mise en ligne sur Sciencesconf avec insertion des institutions de rattachement et résumé).
- alimentation des diverses rubriques du site web, responsables : Martin pour la présentation des postes à pourvoir ?
- autres activités (à préciser), responsables : Le travail des commissions est poursuivi dans la mesure du possible. La commission congrès sera remplacée par la publication des actes, puis arrivera logiquement à échéance. Les différentes autres commissions mises en œuvre (chacun peut détailler ce qui a été dit sur la commission à laquelle il appartient) doivent être poursuivies.

L'édition du congrès poursuit son cours, un mois de travail est prévu, entre corrections, mise en page et édition en ligne. Jean-Baptiste a effectué les démarches auprès du Chèque Emploi Associatif, que lui a confiées Anne après sa démission. Une mise à jour de documents (duplicata de la déclaration de changement d'adresse en préfecture qui n'avait pas été corrigée sur le site de l'INSEE et donc au CEA – que n'avaient pas les anciens membres du bureau mais qui est à présent disponible sur la dropbox), préalable nécessaire à la création du compte CEA) a pris du temps. Jean-Baptiste poursuit également les démarches pour la visite médicale obligatoire des trois salariés en CDD (Magali et Jean-Baptiste pour les corrections/édition, Jonathan pour le site WEB).

En ce qui concerne les groupes de travail (réseaux thématiques de travail), il n'y en a en revanche plus vraiment en activité directe au sein du CA qui s'est concentré sur les différentes commissions. L'un continue à fonctionner, c'est le réseau « peuples autochtones » (Irène Bellier à la MSH et d'autres personnes) ; un autre réseau, qui concernait l'anthropologie visuelle, a cessé d'être représenté suite au désaccord de Sophie Accolas vis à vis de l'édition post attentat (édition, dessin, et publication de l'analyse d'un intellectuel égyptien), et de sa démission de l'AFEA.

7) Prochaine Assemblée Générale

Résolution 7 :

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 11 octobre à Nice, pendant le forum des associations, afin de rassembler un public plus nombreux.

Georgetta évoque le lien avec les autres associations : ethnoArt qui revient vers nous.

L'AFA : le contact est repris, mais ils veulent voir notre AG – et ce n'était pas le bon moment pour les raisons évoqués plus haut. Laurent-Sebastien Fournier s'était proposé pour assister à cette réunion.

Les associations ayant réadhéré en 2016, figurant dans le document « cotisations 2016 » et mis à jour, sont ethnoart, la Société Française d'Ethnomusicologie, Ethnologues en Herbe, et la Société d'Ethnologie Française.

Il faudra envoyer les convocations à l'ensemble des adhérents du congrès de 2015 (liste sur la dropbox) 2 mois avant pour les associations, 1 mois pour les membres – délai officiel. Mais, il vaut mieux contacter les gens assez tôt – fin août – et relancer après... Une équipe est donc créée à cette effet (Alice, Anne-Laure et Jean-Baptiste). Des modifications sont apportées sur la dropbox à cet effet pour une plus grande lisibilité des documents, et pour que tous disposent d'un outil le plus complet possible.

Dans l'idée d'une présence massive d'adhérents, il nous semble également nécessaire de lancer dans les plus brefs délais une campagne d'adhésion à l'ensemble des anciens membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation. Ceci doit être fait avant l'envoi des convocations à l'AG et appels à candidature pour l'intégration au CA, qui doit lui-même précéder de deux mois la tenue de l'AG.

Il faudra reprendre le 4 pages de l'AFEA, faire deux documents français et anglais distincts et l'adjoindre à ce courrier (Georgetta et Jean-Baptiste se porteront volontaires pour ce faire, la version anglaise servant pour l'EASA où Georgetta au moins sera présente en juillet, le WCAA etc.).

Discussion sur les propositions de candidatures, profession de foi ou candidature spontanée... cela pose le problème à terme, de la modification des statuts. Il est décidé que les statuts seront déposés en préfecture après l'élection du 11 octobre, en même temps que la déclaration du bureau pérenne. Prévision de l'ODJ du 11 octobre : rapport moral, le travail des commissions, bilan financier, projet à venir, vote du CA. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 11/10/2016, à 16h00.

Rappel des statuts :

article 9 : Envoi de la convocation 1 mois à l'avance, avec ordre du jour et pouvoir (2 pouvoirs par personne au maximum)

article 11: En cas de vacance au sein du CA, la prochaine assemblée générale pourvoit au remplacement du ou des membres concernés.

Article 13 : Durée du mandat - Les élus du collège A siègent pour une durée de 3 ans et sont rééligibles par tiers pour une durée maximale de 9 ans.

Les élus du collège B le sont pour une durée d'un an et sont rééligibles.

Détail des postes pourvus et à pourvoir :

- 10 membres du collège A (mandat de 3 ans)

Restent en poste :

1. ATERIANUS-OWANGA Alice (collège A) élue le 1/07/2015
2. BENABOU Jonathan (collège A) élu le 31/03/2012
3. BRIAND Anne-Laure (collège A) élu le le 1/07/2015
4. BURGNET Delphine (collège A) élu le le 1/07/2015
5. DE RUYTER Magali (collège A) élu le le 1/07/2015
6. DUEZ Jean-Baptiste (collège A) élu le 31/03/2012
7. MOURRE Martin (collège A) élu le le 1/07/2015
8. STOICA Georgeta (collège A) élu le le 1/07/2015

2 postes restent à pourvoir dans le collège A

- 5 membres du collège B (mandat de 1 an)

1. BAROIN Catherine (Collège B – Société d'Ethnologie) sortante rééligible
2. MOUTAUD Baptiste (Collège B –AMADES) sortant rééligible
3. ROSATI-MARZETTI Chloé (Collège B –SEF) sortante rééligible

2 postes restent à pourvoir dans le collège B

8) Questions diverses

Les 45 adhérents actuels rapportent au maximum un millier d'euros par an, la banque et les sites web nous en coûtent probablement la moitié. Jonathan présente un état des frais des sites web, qu'il a avancés et pour lesquels il sera remboursé. Il faudra arriver à financer nos actions pour avoir des comptes à l'équilibre. Pour les demandes de subventions, Jean-Baptiste propose d'établir des binômes pour monter des dossiers de demandes de financements, qu'il s'agisse soit de la demande de « petits sous » dans le cadre de nos Laboratoires d'accueil ou qu'il s'agisse de dossiers plus gros à monter pour organiser des workshops comme le dossier Conference and Workshop Grants de la Wenner-Gren Foundation (mentionnée par Georgeta et qui sera présent au congrès de l'EASA en juillet à Milan)

<http://www.wennergren.org/programs/conference-and-workshop-grants>, la Fondation de France, les Conseils Régionaux, etc.